



CONSEIL DE LIGUE

PROCES VERBAL DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2025

PAR VOIE ELECTRONIQUE

Membres ayant été consultés :

Mmes Evelyne BAUDUIN – Pauline DADIER - Nathalie DEPAUW - Sylvie SILVESTRE – MM. Belkacem ABDELHAK - Aymeric ANSEL - Chakib BACHIRI - Jean Marie BECRET - Cédric BETTREMIEUX - Pierre BIENVENU - Jean-Luc BOURLAND - Gilles COUSIN - Mohamed GACEM - Pascal POIDEVIN – Franck PORET - Patrick QUENIART - Daniel SION - Pascal TRANQUILLE

N'ont pris part ni à la délibération, ni à la décision : Patrice CUVILLIER - Stefan ISLIC - Onofrio PAVONE

1 – CNOSEF - ASSOCIATION UNION SPORTIVE DES MINEURS DE WAZIERS c./ LFHF

Considérant que le club l'USM WAZIERS a saisi le CNOSEF à la suite d'une décision de la Commission Régionale d'Appel Discipline qui a confirmé dans son intégralité la décision de la Commission Régionale de Discipline de la Ligue.

Considérant que le CNOSEF, n'a pas pris en compte que les échauffourées entre les joueurs des deux équipes ont conduit à l'envahissement du terrain de la part de spectateurs et donc à l'arrêt de la rencontre, mais à considérer les deux événements comme distincts et qu'aucun élément ne permettait d'établir le club d'appartenance des supporters.

Considérant que dans son procès-verbal de la Commission Régionale de Discipline a rappelé, au titre de l'article 2.1 du Règlement Disciplinaire fédéral, que les clubs sont responsables des faits commis par les assujettis qui leur sont rattachés.

Que les comportements répréhensibles des licenciés des deux clubs ont conduit à l'entrée de supporters sur le terrain et par conséquent à l'arrêt de la rencontre avant son terme.

Que la perte par pénalité de la rencontre à été prononcée à l'encontre des deux clubs dès lors que les deux clubs sont responsables de l'arrêt de la rencontre.

Ainsi, pour les raisons exposées, le Conseil de Ligue acte le refus de la proposition de conciliation proposée par le CNOSEF.

Aussi, pour les raisons exposées, le Conseil de Ligue acte le refus de la proposition de conciliation proposée par le CNOSEF.

Aymeric ANSEL Secrétaire Général

**Cédric BETTREMIEUX
Président**